

Orientations de la médiathèque

La liberté, la prospérité et le développement des sociétés et des individus sont des valeurs fondamentales de la démocratie. Elles ne peuvent s'acquérir que dans la mesure où les citoyens sont en possession des informations qui leur permettent d'exercer leurs droits démocratiques et de jouer un rôle actif dans la société.

Pour exercer ses droits à la formation et à la culture reconnus par la Constitution des droits de l'homme, tout citoyen doit pouvoir tout au long de sa vie accéder librement aux livres et aux sources documentaires. (Manifeste de l'Unesco)

a) Les enjeux :

La médiathèque est un service public nécessaire à l'exercice de la démocratie. Elle doit être un élément essentiel de toute stratégie à long terme en matière de culture, d'information et d'éducation. Elle doit assurer l'égalité d'accès à la lecture, aux sources documentaires et aux autres médias pour permettre à chacun l'indépendance intellectuelle et contribuer au progrès de la société.

En outre elle doit répondre à l'exigence du public qui cherche aussi dans les documents proposés (livre, jeux, cd, dvd...) une source de plaisir et de loisir.

Apprendre à lire, à écouter et à voir, c'est apprendre à construire du sens, à interpréter le monde, à le décoder en vue de le transformer et de se transformer en même temps. Il faut donc créer les conditions pour l'appropriation des savoirs sous toutes leurs formes et permettre aux citoyens d'aujourd'hui et d'hier de se construire.

La lutte contre l'exclusion et contre l'appauvrissement culturel passe par des démarches volontaristes en tous lieux de la Ville où il y a du lien social, des rencontres, des échanges.

Il est indispensable de donner les outils nécessaires à l'épanouissement de l'individu qui favorisent l'ouverture des consciences individuelles à travers des projets communautaires.

b) Les missions principales - principes généraux :

Le rôle des médiathèques est double : constituer, organiser et valoriser des collections d'une part : les mettre à disposition du public de la façon la plus large possible, d'autre part. On pourrait dire la même chose sous une autre forme : elle a pour tâche d'assurer la médiation entre les collections et les usagers.

Elle contribue sur son territoire au développement de la lecture, de la musique, du jeu, de l'image et à leur promotion. Elle a un rôle de formation aux méthodes de recherche des documents. Les services des bibliothèques publiques sont accessibles à tous. Toute personne doit avoir accès à une documentation adaptée à ses besoins, même si dans une bibliothèque municipale, nous ne pouvons assurer le service rendu dans une bibliothèque universitaire.

Les collections et les services doivent faire appel à tous types de supports. Les collections doivent refléter les tendances contemporaines et l'évolution de la société de même que la mémoire de l'humanité et des produits de son imagination. Les collections sont donc représentatives, chacune à leur niveau ou dans leur spécialité de l'ensemble des connaissances, des courants d'opinions et de productions éditoriales. Elles seront ainsi régulièrement renouvelées et actualisées. A Gonfreville l'Orcher, le prêt et la consultation sur place sont libres et gratuits.

La bibliothèque publique est une véritable porte d'accès à la connaissance, instrument essentiel du développement, de la paix, du progrès spirituel par son action sur l'esprit des hommes, des femmes et des enfants. Après avoir pris connaissance du Manifeste de l'Unesco, de la Charte des Bibliothèques, les missions clés relatives à l'information, l'éducation et la culture ont été déterminées comme suit pour la Médiathèque :

A / Favoriser l'émancipation des individus, fournir à chaque personne les moyens d'évoluer de manière créative et critique,

B/ Renforcer l'habitude de lire chez les enfants dès leur plus jeune âge,

C/ Stimuler l'imagination et la créativité, développer le sens du patrimoine culturel, le goût des arts, des réalisations et des innovations scientifiques,

D/ Assurer l'accès aux différentes formes d'expressions culturelles, scientifiques, techniques et des arts du spectacle,

La place consacrée aux arts du spectacle mérite d'être renforcée entre autres au niveau du cinéma lié à la présence de l'association Du Grain à Démoudre.

E/ Favoriser la diversité culturelle,

F/ Créer une dynamique où l'individu peut exercer son pouvoir de création et où la communauté fait le choix d'une ouverture aux autres et à leurs richesses singulières,

G/ La Médiathèque doit permettre à tous et à chacun de se construire, d'être acteur de sa vie citoyenne, personnelle et professionnelle. Elle doit favoriser l'accès aux savoirs du plus grand nombre possible et développer ce savoir s'il existe déjà.

H/ Il s'agit de faire reconnaître la dimension humaniste de la Médiathèque pour faire de celle-ci une maison de la civilisation.

C) L'animation pour servir nos missions :

C'est l'animation qui permet de concrétiser et de promouvoir les grandes orientations de la Médiathèque. Elle est élaborée en équipe et vise à fidéliser les usagers.

Pour fidéliser les usagers, elle est proposée sous forme d'ateliers réguliers. Elle est souvent confiée à un artiste pour donner à un projet toute sa valeur artistique.

Les objectifs des animations organisées à la médiathèque visent à :

Assurer l'accès aux différentes formes d'expressions culturelles scientifiques, techniques et artistiques. (partenariat avec le SST, avec le GAD)

Favoriser un enrichissement intellectuel (conférence, on connaît la musique, sortie musicale,)

Favoriser l'émancipation des individus, fournir à chaque personne les moyens d'évoluer de manière créative et critique (comité lecture, goûter ou café philosophique, l'expérimentation d'une grande diversité de jeux...)

Favoriser la participation des habitants dans l'action culturelle (mémoire des cités, fête du jeu, contes de Noël par les adhérents)

Favoriser le lien social par des rencontres interculturelles et intergénérationnelles (fête du jeu, semaine bleue, mémoires des cités...)

Privilégier les échanges parents-enfants en impliquant les parents dans nos activités culturelles (atelier créatif, participation des parents aux accueils scolaires, éveils culturels...)

Approcher l'autre dans sa différence (actions mixtes favorisant l'intégration des personnes en situation de handicap)

Créer une dynamique où l'individu peut exercer son pouvoir de création, stimuler l'imagination et la créativité (carnet de voyage, atelier de calligraphie, atelier créatif ...)

Créer et renforcer l'habitude de lire chez les enfants (travail avec les scolaires, avec la passerelle, la halte d'enfants, séance de conte)

Permettre la rencontre avec l'œuvre (exposition, rencontre avec des intervenants professionnels : poètes, calligraphe, peintre.).

